



Termes de Référence Evaluation à mi-parcours

Programme de Promotion d'une Agriculture Durable et d'une Citoyenneté Engagée au
XXIème siècle - II

Volet Burkina Faso

I. Le contexte de l'évaluation

1. Les organisations

Le programme de promotion d'une Agriculture Durable et d'une Citoyenneté Engagée au 21^{ème} siècle (PADCE XXI-II) de Défi Belgique Afrique (DBA) est mis en œuvre au Burkina Faso en partenariat avec l'ONG ASMADE (Association Songui Manegré/ Aide au Développement Endogène).

ASMADE et DBA collaborent depuis 2011 sur des projets d'appui à l'agriculture familiale et d'échanges interculturels dans la Région du Centre-Ouest. Après une longue prise de connaissance, les 2 structures ont appris à travailler ensemble efficacement et dans un esprit de partenariat. De 2011 à ce jour ils ont conduit de nombreux projets bénéficiant aux producteur·rices de la région du Centre et du Centre Ouest.

ASMADE est plus particulièrement chargé de l'exécution opérationnelle du programme. L'ONG a une assise nationale avec un ancrage fortement communautaire s'appuyant sur des relais locaux. L'ONG travaille directement avec 105 organisations communautaires de base (OCB) et 4 réseaux d'OCB. Plus de trois millions de personnes sont directement et indirectement touchées par les actions de l'ONG : acteur·rice·s du secteur informel de la restauration et de la transformation, producteur·rices en agriculture, mutualistes issu·e·s de zones rurales et urbaines, jeunes scolarisé·e·s et non scolarisé·e·s dont l'âge varie entre 8 et 65 ans. L'équipe Nord de DBA interviendra de façon ponctuelle au niveau des renforcements de compétences en mission, et du suivi & évaluation. Les activités sont mises en œuvre suivant le planning opérationnel défini d'un commun accord lors de l'identification du programme.

Défi Belgique Afrique est une asbl belge, créée en 1987, reconnue comme ONG et comme OJ, dont la mission consiste à :

1. Participer à l'émergence et la consolidation d'une conscience citoyenne auprès de la jeunesse et renforcer son engagement individuel et collectif en faveur d'un monde équitable, solidaire et durable, mais aussi contribuer, avec d'autres, à en faire une priorité des acteurs de l'éducation.
2. Dans les pays partenaires, soutenir les familles dont la principale activité est l'agriculture (exploitations familiales) afin qu'elles améliorent leurs conditions de vie, et assurer la transition vers des systèmes alimentaires durables ayant un impact économique, social et environnemental positif sur le long terme pour les agriculteur·rice·s et pour les consommateur·rice·s.

ASMADE a été créée le 22 mai 1994 et a le statut d'ONG depuis avril 2006. La création de ASMADE vient de l'ambition d'un groupe de personnes d'apporter leur touche au développement en s'appuyant sur des dynamiques locales pour améliorer l'accès aux services sociaux de base. Comme son nom l'indique, l'Association Songui-Manegré tente dans son action au quotidien de traduire sa philosophie de développement endogène et de participation des acteurs, porteurs et bénéficiaires des projets et programmes. « On ne développe pas quelqu'un, mais il se développe ».

ASMADE gère et a géré des projets dans des domaines diversifiés : promotion de la santé par l'hygiène et l'assainissement, promotion de mutuelles de santé, appui aux femmes

restaauratrices de rue, promotion de la sécurité alimentaire, appui institutionnel au développement local, promotion aux échanges interculturels etc. Sa zone d'intervention s'étend à 13 régions du Burkina Faso, son siège central est basé à Ouagadougou mais ASMADE dispose de certaines antennes dans le pays (notamment à Koudougou). Les groupes cibles dans les différentes localités sont les enfants, les communautés villageoises, les jeunes et les femmes en milieu urbain, périurbain et rural.

Description du projet/programme

Le programme vise à promouvoir l'agroécologie au Burkina Faso dans les communautés des communes de Zamo, Tenado, Saaba et Koudougou, en particulier auprès des femmes et des jeunes, et à donner à la population l'accès à des soins de qualité. Les différentes dimensions de l'agroécologie y seront considérées, à savoir environnementale, politique et socio-économique, ce qui inclut la protection sociale à travers l'accès aux mutuelles de soin. Au niveau environnemental, le programme déploiera auprès des ménages ruraux et des jeunes une stratégie de promotion et de diffusion de pratiques agroécologiques par le biais de démonstrations, de visites et d'espaces d'échanges entre pairs. Au niveau social, le programme mobilisera des relais communautaires (agriculture, mutuelles) pour qu'ils et elles puissent s'organiser sur leur territoire et bénéficier d'une alimentation saine et variée dans un environnement émancipateur. Du point de vue économique, nous accompagnerons les coopératives et associations mixtes, de femmes et/ou de jeunes, confiant·e·s dans leur pouvoir de changement, pour transformer et mettre sur le marché des produits locaux, valorisant ainsi leur territoire. Pour toucher la dimension politique, les capacités du partenaire seront renforcées en particulier en plaidoyer afin de faire remonter leurs expériences auprès de plateformes Nord et Sud et des services déconcentrés et décentralisés que le partenaire associera dans toutes ses démarches.

II. Les enjeux de l'évaluation

1. Objet et objectifs de l'évaluation

L'objet de cette évaluation est d'apprécier les changements induits dans 3 domaines : celui des pratiques agroécologiques et des répercussions sur la conservation/stockage des produits, l'accès au foncier auprès des femmes et des jeunes et de la conscientisation des jeunes urbains sur les grands enjeux mondiaux que nous souhaitons consolider dans ce présent programme et élargir et approfondir à l'avenir. Il s'agit d'analyser :

- L'approche mise en place pour l'adoption et la diffusion de pratiques agroécologiques dans la zone d'intervention du projet ;
- Le processus de sécurisation foncière ;
- Les formes d'engagement prises par les jeunes après avoir suivi un cycle de formation-immersion.

Pour ce faire, l'évaluateur·rice se penchera sur les résultats et notamment les effets obtenus dans le cadre du présent projet et dégagera des leçons de leur mise en œuvre dans le but de

formuler des recommandations concrètes. Les résultats nous permettront de mieux nous projeter dans l’avenir en réorientant ou en développant nos actions.

2. Public cible de l’évaluation

Pour les pratiques agroécologiques mises en place dans les activités de production agricole ainsi que de leurs circuits de transformation et de commercialisation, le public cible est celui des agriculteur·rice·s des deux communes (Ténado et Zamo). On touche ici plus de 5711 ménages de 4 villages dans la commune de Ténado et 2 villages dans la commune de Zamo.

Dans chaque commune il y a 20 relais en agroécologie qui ont été formés et recyclés. Ils sont répartis dans tous les villages des 2 Communes. Des parcelles vitrines ont été installées dans la commune de Ténado à raison de 25 parcelles vitrines dans 2 villages qui sont Tialgo et Batondo en 2023 et 2024.

En plus de cela, vingt-six producteur·rice·s de Ténado ont eu l’opportunité de visiter 3 autres fermes agroécologiques à Tanghin Dassouri, Nioko et Saaba dans la région du centre.

Au niveau des écoles, le projet intervient dans 3 écoles par communes. Dans chacune d’elles un jardin maraicher selon des pratiques agroécologiques a été mis en place.

Les jeunes issus des établissements post primaires et secondaires de Koudougou et de Saaba (5 écoles de Saaba et 5 écoles de Koudougou) qui sont sélectionnées chaque année pour participer au projet

Domaine	Ténado	Zamo	Koudougou	Saaba	Total
Relai agroécologie	20	20			40
Détenteur·se de parcelles vitrines	25	0			25
Participant·e voyage d’études	26				26
Producteur·rice	34 76	22 269			57 035
Nombre d’écoles touchées	3	3			6
Nombre d’élèves qui participent au jardin maraicher	984	799			1784
Nombre de jeunes qui participent au cycle formation-immersion			154	147	301

3. Champs de l'évaluation (zone géographique, outcome concernés, partie-prenantes)

Le programme est mis en œuvre dans 4 communes. L'objectif est d'approfondir les domaines cités plus haut afin de garantir un changement notable sur les systèmes alimentaires durables.

Au niveau des pratiques agroécologiques, il s'agit d'évaluer :

- Le niveau d'adoption de nouvelles pratiques agroécologiques auprès des relais, de détenteurs de parcelles vitrines et de participants à des voyages d'études ;
- Le pouvoir d'influence du dispositif de nouvelles pratiques agroécologiques sur les producteur·rice·s de la zone d'intervention ;
- L'influence des pratiques agroécologiques exigées pour le stockage de l'oignon sur les autres cultures (maraichage, maïs, légumineuses, etc) ;
- L'influence des interventions dans les écoles sur les pratiques agricoles des parents d'élèves.

Le dispositif d'expérimentation mis en place avec les relais vise à diffuser des pratiques agroécologiques résilientes aux effets du changement climatique. Est-ce que ce dispositif englobe les éléments clés : relai de production, fertilisation, biopesticides, etc ? Est-ce qu'il permet une bonne diffusion des pratiques au sein des producteur·rices ? Est-il suffisamment dynamique pour que les relais rentrent dans un processus de recherche-action ? Est-ce que les parcelles vitrines sont un lieu qui privilégie l'adoption de nouvelles pratiques ? Si oui, comment les améliorer ? Dans quelles mesures l'alimentation en est changée et peut être corrélée avec l'amélioration de la santé ?

Quelle est la réaction des visites d'autres fermes sur les participant·e·s ? Ont-ils adopté d'autres pratiques ? Ont-ils influencé des personnes de leur entourage ?

Concernant les bénéficiaires des magasins de stockage, dans quelle mesure les techniques de production exigées pour une bonne et longue conservation de l'oignon a-t-elle influé sur les pratiques d'autres spéculations ? Est-ce que l'alimentation est plus saine ?

Au niveau de la conservation/stockage de l'oignon, il s'agit d'évaluer :

- La durée de conservation de l'oignon est-elle améliorée ?
- Le taux de pourriture après la conservation a-t-il changé ?
- Les recettes avant et après la conservation de l'oignon ont-elles augmenté ?

Au niveau de l'accès au foncier, quel est la dynamique mise en place pour la sensibilisation au niveau des villages pour que les femmes et les jeunes puissent bénéficier d'une terre de façon durable ? Est-ce que les femmes et les jeunes savent comment se procurer une Attestation de Possession Foncière Villageoise ?

Concernant les jeunes qui suivent un cycle de formation-immersion, est ce que leur participation les pousse à s'engager dans la société pour la rendre plus juste ? Sous quelles formes ils s'investissent ? Quelles sont les thématiques qu'ils privilégient ? Quelle est leur influence sur le cercle familial ?

Ont-ils une sensibilité particulière sur le thème de l'alimentation durable et des systèmes alimentaires durables ? Est-ce qu'ils ont modifié leurs relations avec l'environnement et leurs habitudes alimentaires ?

III. Contenu, méthodologie et profil

1. Questions évaluatives

Les questions évaluatives s'articuleront autour des critères suivants : la cohérence, l'efficacité et enfin l'impact même si à ce stade on travaillera essentiellement sur les effets.

- La pertinence

- Est-ce que nos stratégies sont bien choisies pour influencer les changements en fonction du contexte ?
- Est-ce que l'on peut valider la ToC ou autrement dit est ce que les domaines identifiés dans la ToC vont permettre une amélioration des systèmes alimentaires durables ?
- Les modalités d'accompagnement du public cible sont-elles appropriées/adaptées ?
- Est-ce que l'intervention permet de toucher les femmes et les jeunes ?

- L'efficacité

- Quel est le niveau d'avancement des activités ?
- Est-ce que les changements se déroulent comme on l'avait envisagé ?
- Quels sont les freins identifiés ? Y a-t-il des réorientations nécessaires ?
- Les résultats des différentes activités contribuent-ils à l'empowerment des femmes ?

- Efficiences

- Est-ce que nos interventions sont adaptées pour induire une dynamique de changement ? y a-t-il suffisamment de ressources ?
- Est-ce que l'on s'est adapté à de nouvelles réalités ?
- Quel est le coût des stratégies/actions qui semblent le plus porteuses de changement ?

- Impact

- Est-ce que les changements observés sont suffisants pour pouvoir contribuer à la vision à long terme ?
- Comment ces changements ont-ils amélioré les conditions de vie du public cible ?
- Dans quelle mesure faut-il réorienter la stratégie pour accroître l'impact et les effets ?

2. Les caractéristiques méthodologiques de l'évaluation :

- Réalisée en référence à la logique d'intervention du programme.
- Participative : les parties prenantes (ASMADE, DBA, organisations partenaires, publics) seront sollicitées/impliquées/consultées lors des différentes étapes du processus d'évaluation.
- Triangulation des informations recueillies.

- Prospective : l'évaluation inclura des propositions d'amélioration, à formuler en collaboration avec les parties prenantes.

Les documents disponibles :

Projet soumis à la DGD (2022-2026)

Rapport annuel 2022 et 2023

Score de performances et leçons apprises (rapports soumis à la DGD annuellement)

Le tableau de suivi/évaluation

3. Le profil de l'évaluateur·rice :

- Disposer d'une expertise et de bonnes connaissances des enjeux liés au développement rural durable et en particulier en agroécologie ;
- Avoir une expérience de plusieurs années dans l'évaluation de programmes/projets ;
- Avoir une connaissance de la zone d'intervention (Afrique, Burkina Faso) ;
- Avoir une expérience en Education à la Citoyenneté Mondiale est un plus ;
- Parfaite maîtrise du Français (en particulier bonnes capacités de rédaction).

IV. Timing, pilotage et livrables attendus

Plan indicatif du processus

Description	Echéance
Recrutement de l'évaluateur·rice	Novembre 2024
Préparation de l'évaluation (3 jours) - S'accorder sur les termes de la collaboration, signer la convention - Organiser une réunion de démarrage (définir la méthode de collecte des données, les guides d'entretien, personnes à rencontrer, etc.) - Analyse documentaire (DBA et autres) - Rencontre des responsables de projets de DBA + ASMADE - Elaboration d'un rapport de démarrage	Décembre 2024
Travail de terrain (6 jours) - Rencontres au Burkina Faso des publics et des partenaires - Focus group - Elaboration de conclusions provisoires et première réunion de restitution auprès de l'équipe au Burkina Faso	Janvier 2025
Elaboration du rapport d'évaluation (4 jours) - Elaboration du rapport provisoire - Atelier de présentation du rapport provisoire et intégration des résultats de discussions - Envoi du rapport final	Mars 2025

La durée de l'évaluation est estimée à environ 13 jours de travail, avec des variations possibles dans la répartition proposée ci-dessus.

Le responsable de l'évaluation au sein de DBA sera le principal interlocuteur de l'évaluateur·rice tout au long de la période. Son rôle sera notamment de : s'accorder sur les derniers détails méthodologiques et financiers soumis lors de la réunion de démarrage, mettre en contact avec les bénéficiaires directs / indirects, répondre à toutes autres questions spécifiques de l'évaluateur·rice, mettre à disposition les documents nécessaires, compiler les retours des équipes sur le rapport provisoire, ou tout autre action s'avérant nécessaire pour le bon déroulement de l'évaluation.

Candidatures

Les candidat·e·s intéressé·e·s sont invité·e·s à adresser leur candidature pour le 1^{er} novembre 2024 au plus tard à Patricia Toelen (patricia@ongdba.org), responsable de l'évaluation, composée des documents suivants :

- Une note de compréhension des TDR (max 5 pages)
- Une note méthodologique détaillée d'intervention (max 10 pages)
- Un planning détaillé de la mission
- Un CV du consultant
- Un tableau détaillé des coûts liés à l'évaluation en euros ttc.

Toute information additionnelle peut être obtenue auprès de Patricia Toelen, à l'adresse sus-mentionné